

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 12 juin 2019 portant nomination au Conseil national de l'ordre des pharmaciens

NOR : SSAH1930351A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu l'article L.4231-4 (1^o) du code de la santé publique ;

Vu le courrier du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 12 juin 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Marine AULOIS-GRIOT, professeur de droit et économie pharmaceutique à l'UFR de pharmacie de l'université Bordeaux 2, et Mme Cécile LE GAL-FONTES, professeur d'université en droit et économie de la santé à l'université de Montpellier, sont nommées, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, membres du Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 juin 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
MATHIAS ALBERTONE